

## LISTE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

### Séance du 24 octobre 2024

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 17 octobre 2024, s'est réuni salle Robert SCHWINT à La City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h00

**Etaient présents** : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n° 37 incluse)

**Etaient absents** : M. François BOUSSO, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Anthony NAPPEZ, M. Pascal ROUTHIER, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire de séance** : M. Gabriel BAULIEU

**Procurations de vote** : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à Mme Lorine GAGLILOLO, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Anthony NAPPEZ donne pouvoir à M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR

## VOLET DECISIONNEL

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes :

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2024**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Gabriel BAULIEU secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 12 septembre 2024, joint en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

### **2. Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Octobre 2024)**

*Mme Marie ETEVENARD (1) et MM. René BLAISON (1), et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par ADOMA pour 6 341 179,00 €, par LOGE.GBM pour 2 937 704,80 € et par NEOLIA pour 4 459 056,40 € soit un montant total de 13 737 940,20€.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

### **3. Renouvellement de la Convention de Services Comptables et Financiers avec la Direction Départementale des Finances Publiques**

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la Convention de Services Comptables et Financiers avec la Direction Départementale des Finances Publiques,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **4. Convention de services communs GBM-SMABLV. Renouvellement**

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention de services communs 2025-2027 entre GBM et le Syndicat Mixte de l'Aérodrome Besançon La Vèze,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **5. Subvention à l'université de Franche-Comté pour la réalisation du guide des formations post-bac - Enseignement Supérieur et Recherche**

*Mme Frédérique BAEHR (2), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 1 800 € à l'uFC pour la réalisation des guides « Choisir l'université » 2024-2025,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente à cette délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

#### **6. Subvention à SUPMICROTECH pour l'organisation de la Journée de l'Etudiant Ingénieur en Santé (JEIS) - Enseignement Supérieur et Recherche**

*M. Nicolas BODIN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 000 € à SUPMICROTECH pour la tenue de la Journée de l'Etudiant Ingénieur en Santé,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente à cette délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

#### **7. Actions recherche et innovation – Fonds Régional pour l'Innovation- Soutien aux projets des sociétés Shine Research, Secu-Rat et Pros Medical Solutions**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 000 € à la société Shine Resarch,
- l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 000 € à la société Sécu-Rat,
- et l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 000 € à la société Pros Medical Solutions.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **8. Subvention à l'association Gadjé intervenant auprès des gens du voyage**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 500 €, au titre de l'année 2024, à l'association Gadjé pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil et plus globalement auprès des familles résidant régulièrement sur le territoire de Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

## 9. Contrat de Ville 2024-2030 - Appel à projets 2024 - Dernière Programmation

*Mme Marie ETEVENARD (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Bureau :**

- prendre connaissance de la dernière programmation de l'appel à projets 2024 du Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole,
- se prononce favorablement sur l'attribution, dans ce cadre, de 15 subventions pour un montant total de 46 000 € :
  - Au titre du Volet Sport :
    - 750 € au Comité Départemental UFOLEP 25,
    - 2 000 € au Sporting Futsal Besançon (SFB)
  - Au titre du Volet Culture et expression artistique :
    - 2 000 € au CAEM
    - 2 000 € à l'Association Juste Ici
  - Au titre du volet Education, parentalité, jeunesse :
    - 5 000 € à l'Antenne Petite Enfance (APE),
    - 2 000 € à la Ligue de l'Enseignement - Fédération du Doubs
    - 2 000 € à l'Association PARI.
  - Au titre du Volet Participation des habitants et lien social :
    - 2 750 € à l'Association Maison de l'Architecture Franche-Comté,
    - 1 500 € à Les Manivelles,
    - 3 000 € à l'ASEP Besançon
    - 3 000 € au Club Sauvegarde Karaté
    - 4 000 € à l'Association miroirs du monde.
  - Au titre du volet Lutte contre des discriminations et égalité femmes/hommes:
    - 9 000 € à MJC Palente Orchamps,
  - Au titre du volet Pilotage, Ingénierie, ressources et évaluations :
    - 5 000 € à Trajectoire Ressources,
  - Au titre du volet Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance:
    - 2 000 € à l'Association d'aide aux détenus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

**10. Fonds Développement Durable - Attribution d'une subvention à la commune de Chalezeule pour l'organisation de la journée "Mobilités Douces"**

*Mme Marie-Jeanne BERNABEU (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 222 € à la commune de Chalezeule, au titre du fonds « Développement Durable » de Grand Besançon Métropole, pour l'organisation de sa 1<sup>ère</sup> édition : « Chalezeule en mode doux » le 22 septembre 2024, visant à sensibiliser les publics aux différents modes de déplacement.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

Affiché à Besançon le 29/10/2024

Pour la Présidente,  
Par délégation,  
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

